



ASSEMBLÉE NATIONALE

PREMIÈRE SESSION

QUARANTIÈME LÉGISLATURE

Procès-verbal

de l'Assemblée

Le mardi 22 octobre 2013 — N° 81

Président de l'Assemblée nationale :
M. Jacques Chagnon

QUÉBEC

La séance est ouverte à 13 h 45.

AFFAIRES COURANTES

Déclarations de députés

M. Chapadeau (Rouyn-Noranda-Témiscamingue) fait une déclaration concernant la Semaine nationale de visibilité de l'action communautaire autonome sous le thème « L'action communautaire autonome, c'est ici et partout! ».

Mme Vallières (Richmond) fait une déclaration concernant le 80^e anniversaire de la Pâtisserie Duquette.

M. Villeneuve (Berthier) fait une déclaration concernant l'événement qui a rendu hommage à M. Réjean Ducharme à Saint-Ignace-de-Loyola.

Mme de Santis (Bourassa-Sauvé) fait une déclaration afin de saluer la Maison de transition Saint-Laurent.

M. Martel (Nicolet-Bécancour) fait une déclaration afin de rendre hommage à la Municipalité régionale de comté de Nicolet-Yamaska.

22 octobre 2013

Mme Proulx (Sainte-Rose) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. René Allard.

Mme Ménard (Laporte) fait une déclaration concernant le 50^e anniversaire de la librairie Le Fureteur.

Mme Beaudoin (Mirabel) fait une déclaration concernant un produit de la pomme de chez nous dans la station spatiale internationale.

M. Kelley (Jacques-Cartier) fait une déclaration concernant le 300^e anniversaire de fondation de la paroisse Saint-Joachim de Pointe-Claire.

M. Gaudreault (Jonquière) fait une déclaration concernant la Journée maritime québécoise.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 54.1 et 54.3 du Règlement, Mme Houda-Pepin (La Pinière) fait une déclaration concernant les Championnats canadiens Birmingham de tennis en fauteuil roulant disputés à Brossard.

À 13 h 58, M. Cousineau, deuxième vice-président, suspend les travaux pour quelques instants.

22 octobre 2013

Les travaux reprennent à 14 h 10.

Moment de recueillement

Présentation de projets de loi

M. Poëti (Marguerite-Bourgeoys) propose que l'Assemblée soit saisie du projet de loi suivant :

n° 490 Loi modifiant le Code de procédure pénale afin de normaliser pour les mineurs les amendes imposées en vertu du Code de la sécurité routière

La motion est adoptée.

En conséquence, l'Assemblée est saisie du projet de loi n° 490.

Dépôts de documents

M. Marceau, ministre des Finances et de l'Économie, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2012-2013 de l'Autorité des marchés financiers.
(Dépôt n° 1183-20131022)

Mme Malavoy, ministre de l'Éducation, du Loisir et du Sport, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2012-2013 du Conseil supérieur de l'éducation;
(Dépôt n° 1184-20131022)

22 octobre 2013

Le rapport annuel de gestion 2012-2013 de l'Institut national des mines.
(Dépôt n° 1185-20131022)

M. Drainville, ministre responsable des Institutions démocratiques et de la Participation citoyenne, dépose :

Le rapport annuel de gestion 2012-2013 de la Commission d'accès à l'information.
(Dépôt n° 1186-20131022)

M. St-Arnaud, leader adjoint du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées les 21 et 23 mai 2013 par M. Goyer (Deux-Montagnes) concernant l'abolition du poste de lieutenant-gouverneur.
(Dépôt n° 1187-20131022)

M. le président dépose :

La copie du préavis de la motion proposée par M. Tanguay (LaFontaine) qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 23 octobre 2013, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».
(Dépôt n° 1188-20131022)

Dépôts de rapports de commissions

M. Pelletier (Rimouski), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission des finances publiques qui, les 29 mai, 10 et 16 septembre et les 1^{er}, 8 et 10 octobre 2013, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 38, Loi concernant la gouvernance des infrastructures publiques, constituant la Société québécoise des infrastructures et modifiant diverses dispositions législatives. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 1189-20131022)

M. Bergman (D'Arcy-McGee), à titre de président, dépose :

Le rapport de la Commission de la santé et des services sociaux qui, les 17, 18, 19, 24, 25 et 26 septembre et les 1, 2, 3, 4, 8, 9 et 10 octobre 2013, a procédé à des auditions publiques dans le cadre de consultations particulières à l'égard du projet de loi n° 52, Loi concernant les soins de fin de vie.

(Dépôt n° 1190-20131022)

Dépôts de pétitions

M. Bolduc (Mégantic) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 449 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'inspection environnementale et sécuritaire des véhicules routiers.

(Dépôt n° 1191-20131022)

Mme Vallières (Richmond) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 9 645 citoyens et citoyennes du Québec, concernant l'opposition au projet de la Charte des valeurs québécoises.

(Dépôt n° 1192-20131022)

22 octobre 2013

Questions et réponses orales

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 53 et 59 du Règlement, M. Dutil (Beauce-Sud) dépose :

Copies de trois documents provenant des sites Web de la Fédération des travailleurs et travailleuses du Québec (FTQ) et du journal Le Trait d'Union, concernant les relations entre la FTQ et le Parti québécois.

(Dépôt n° 1193-20131022)

Motions sans préavis

M. Blanchet, ministre du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs, présente une motion concernant l'accès des inspecteurs du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs au site du Port de Québec; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme St-Pierre (Acadie), conjointement avec M. Kotto, ministre de la Culture et des Communications, Mme Roy (Montarville), Mme David (Gouin) et M. Rathé (Blainville), propose :

QUE l'Assemblée nationale souligne le départ à la retraite de M. Raymond Legault de l'Union des artistes;

QU'elle reconnaisse la contribution exceptionnelle de M. Legault au rayonnement de la culture québécoise par ses 32 ans d'engagement au sein de cet organisme;

QU'elle félicite Mme Sophie Prigent pour sa nomination à titre de nouvelle présidente de l'Union des artistes.

22 octobre 2013

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme David (Gouin), conjointement avec Mme Hivon, ministre déléguée aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse, Mme Gaudreault (Hull), Mme Roy (Arthabaska) et M. Rathé (Blainville), propose :

QUE l'Assemblée nationale rende hommage à
Mme Maria Barile, décédée le 24 juillet dernier;

QU'elle offre ses plus sincères condoléances à sa famille
ainsi qu'à ses proches;

QU'elle souligne le travail et l'implication de cette
féministe et militante infatigable en quête d'une société
réellement inclusive, qui permet à toutes les personnes
handicapées, particulièrement les femmes, d'y tenir un rôle
égalitaire;

QUE cette Chambre honore une vie remplie de combats
contre les inégalités, pour l'inclusion et la dignité universelle.

Du consentement de l'Assemblée, un débat s'ensuit.

Le débat terminé, la motion est adoptée.

À la demande de M. Cousineau, deuxième vice-président, l'Assemblée observe
une minute de silence.

Avis touchant les travaux des commissions

M. Traversy, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 46, Loi modifiant la Loi sur l'acquisition de terres agricoles par des non-résidents;
- la Commission des finances publiques, afin d'entreprendre l'étude détaillée du projet de loi n° 39, Loi sur les régimes volontaires d'épargne-retraite;
- la Commission des institutions, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 28, Loi instituant le nouveau Code de procédure civile.

Renseignements sur les travaux de l'Assemblée

M. Cousineau, deuxième vice-président, informe l'Assemblée que, le mercredi 23 octobre 2013, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Tanguay (LaFontaine).

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale réitère sa pleine confiance envers l'organisme indépendant du gouvernement qu'est la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse;

QU'elle exige que le gouvernement péquiste s'engage formellement à respecter, dans son projet de loi sur une charte des valeurs québécoises, les droits et libertés de toutes les Québécoises et Québécois tels que garantis par la Charte québécoise des droits et libertés adoptée à l'unanimité par l'Assemblée nationale en 1975.

22 octobre 2013

Puis du consentement de l'Assemblée pour déroger aux articles 20 et 298 du Règlement, il informe l'Assemblée que l'interpellation du vendredi 25 octobre 2013 entre M. Dubé (Lévis) et M. Bédard, ministre responsable de l'Administration gouvernementale et président du Conseil du trésor, portant sur le sujet suivant : « La mauvaise gestion des dépenses publiques par le gouvernement » aura lieu le jeudi 24 octobre 2013, de 13 heures à 15 heures.

AFFAIRES DU JOUR

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 236 du Règlement, Mme Hivon, ministre déléguée aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse, propose que le principe du projet de loi n° 52, Loi concernant les soins de fin de vie, soit maintenant adopté.

Un débat s'ensuit.

Débats de fin de séance

À 18 heures, l'Assemblée tient deux débats de fin de séance :

- le premier, sur une question adressée par M. Bolduc (Jean-Talon) à M. Hébert, ministre de la Santé et des Services sociaux, portant sur le sujet suivant : « l'abolition de postes d'infirmières dans le réseau de la santé et des services sociaux découlant de coupures péquistes »;

22 octobre 2013

- le deuxième, sur une question adressée par M. Dutil (Beauce-Sud) à Mme Marois, première ministre, portant sur le sujet suivant : « La campagne électorale péquiste clé en main de 2007 par la FTQ-Construction ». M. St-Arnaud, ministre de la Justice, remplace la première ministre pour ce débat.

À 18 h 24, M. Ouimet, troisième vice-président, suspend les travaux jusqu'à 19 h 30.

Les travaux reprennent à 19 h 30.

Projets de loi du gouvernement

Adoption du principe

L'Assemblée poursuit le débat sur la motion de Mme Hivon, ministre déléguée aux Services sociaux et à la Protection de la jeunesse, proposant que le principe du projet de loi n° 52, Loi concernant les soins de fin de vie, soit maintenant adopté.

À 21 h 30, M. Cousineau, deuxième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 23 octobre 2013, à 9 h 45.

Le Président

JACQUES CHAGNON